

MISE À JOUR SUR LE NOUVEAU CORONAVIRUS (COVID-19) Réouverture sécuritaire des écoles

Chers parents et tuteurs,

La décision d'envoyer votre enfant à l'école porte à réfléchir à des éléments importants. Commencez en gardant à l'esprit les deux principes fondamentaux suivants :

- Le premier est que le fait d'aller à l'école est excellent pour les enfants. C'est bon pour leur éducation, pour leur bien-être et pour toute la famille.
- Le deuxième est que plus nous ouvrirons d'espaces pour que les gens se rassemblent (comme les écoles), plus il y aura de cas de COVID-19. L'objectif de vivre avec ce risque est que, même si nous ne pouvons pas prévenir tous les cas, nous devons essayer de contenir les épidémies et de minimiser les effets les plus graves sur la santé. Voilà le point de départ, mais comme la situation de chacun est différente, la décision d'envoyer votre enfant à l'école doit être prise en vous assurant qu'elle vous convienne, à vous et à votre famille.

Pensez d'abord à l'enfant que vous allez envoyer à l'école. Présente-t-il des susceptibilités aux maladies qui pourraient déclencher chez lui une maladie grave s'il contracte la COVID-19? La plupart du temps, les enfants infectés par la COVID-19 contractent une maladie très bénigne et se rétablissent pratiquement seuls. Un très petit nombre d'entre eux contractent une maladie inflammatoire grave, et nous ignorons encore ce qui les expose à ce risque. Ce que nous soupçonnons toutefois, c'est que les enfants vivant déjà avec des problèmes de santé sous-jacents, comme une maladie pulmonaire telle que la fibrose kystique, un cancer qui affecte leur système immunitaire ou un diabète mal contrôlé, sont peut-être plus à risque. Parlez au fournisseur de soins de santé de votre enfant de toute affection qui pourrait l'exposer à un risque accru s'il contractait la COVID-19. Si sa santé est très fragile, retourner à l'école dès maintenant n'est peut-être pas l'option la plus sécuritaire. Pour la plupart des enfants, les avantages d'aller à l'école l'emportent sur les risques qu'ils courent.

Deuxièmement, pensez aux personnes qui vivent avec votre enfant. Encore une fois, la plupart des gens se rétabliront seuls s'ils contractent la COVID-19. Les personnes qui risquent de développer une maladie grave sont les personnes âgées de plus de 70 ans ou qui sont atteintes de maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension, une maladie du cœur ou le cancer. Ces personnes (vous y compris) peuvent avoir besoin d'une protection supplémentaire si elles vivent avec d'autres personnes au sein d'un même ménage. Si une personne à la santé fragile se trouve dans votre ménage, vous devez tenir compte du risque pour cette personne par rapport aux avantages importants d'envoyer votre enfant à l'école. Il n'y a pas de réponse parfaite : prenez une décision qui vous semble appropriée à l'heure actuelle et vous aurez très probablement l'occasion de changer d'avis plus tard. Pour vous aider à réduire les risques, mettez en place un plan d'isolement familial afin de tenir l'enfant malade à l'écart de la personne vulnérable qui se trouve sous votre toit et réduisez le contact de celle-ci avec tout rassemblement qui pourrait l'exposer à la maladie.

Troisièmement, la santé publique surveillera la transmission dans la communauté pour faciliter la prise de décisions sur l'opportunité de l'apprentissage présentiel. Votre école s'est engagée à créer un environnement d'apprentissage accueillant et la santé publique travaillera en étroite collaboration avec les conseils scolaires pour cerner et prendre en charge les cas de COVID-19.

Regional Municipality of Halton

HEAD OFFICE: 1151 Bronte Rd, Oakville, ON L6M 3L1

905-825-6000 | Toll free: 1-866-442-5866

Nous avons collaboré étroitement avec eux tout au long de la pandémie. Il est essentiel de maintenir la transmission dans la communauté à un faible niveau pour assurer la sécurité des écoles. Comme il n'existe pas de seul précis indiquant le moment où une école doit être fermée, la santé publique et les conseils scolaires travailleront de concert pour statuer en fonction de l'évolution de la situation dans les écoles.

Les mesures mises en place pour protéger les enfants et les éducateurs à l'école comprennent notamment :

- le dépistage pour s'assurer que les enfants et le personnel malades restent chez eux;
- l'isolement rapide des enfants et du personnel malades;
- éloignement physique autant que faire se peut;
- un renforcement des mesures de nettoyage;
- des regroupements en cohorte dans toute la mesure du possible (groupes maintenus ensemble);
- l'utilisation de couvre-visage pour la plupart des élèves et du personnel.

S'il existe des indicateurs d'une augmentation de la COVID-19 dans la communauté ou à travers l'Ontario, des discussions provinciales ou locales se tiendront pour changer de cap si nécessaire. Les conseils scolaires et la santé publique feront de leur mieux pour vous tenir informé au fur et à mesure que des décisions sont prises.

Il n'y a pas de situation sans risque actuellement. Envoyer votre enfant à l'école peut augmenter le risque qu'il contracte la COVID-19. Le garder à la maison peut augmenter le risque de compromettre son bien-être social, émotionnel et développemental. Il n'y a pas de bonne décision. Il y a seulement ce qui est bon pour votre enfant et votre famille en ce moment. Le système actuel devra faire preuve de souplesse et, quelle que soit la décision que vous prendrez, nous continuerons à travailler de pair pour aider votre enfant à apprendre en toute sécurité. En respectant les mesures de santé publique et en gardant votre enfant à la maison lorsqu'il est malade, vous contribuerez à limiter la propagation de la COVID-19 dans les écoles.

Cordialement,

Santé publique de la région de Halton
19 août 2020

Adapté avec la permission de Santé publique de Lambton